



# AVIS

## Téléconférence provinciale de l'AIOO sur les droits de la personne et l'équité

- Date :** Lundi 15 juin 2015
- Heure :** De 16 h 30 à 18 h
- Sujet :** **Enquêtes sur les droits de la personne – Le rôle du syndicat dans le soutien aux membres**
- Auditoire :** La présente téléconférence intéressera particulièrement les représentantes des droits de la personne, les représentantes des comités des griefs, les présidentes des unités de négociation et les coordonnatrices locales.
- Format :** Cette séance fournira un aperçu sur les enquêtes en cas de plaintes pour harcèlement et sur le rôle du syndicat dans le soutien aux membres dans de telles situations (aux plaignants et aux défendeurs). La présentation examinera également comment mener une enquête efficace, en quoi consiste le rôle de l'enquêteur et quels sont les points de recoupement entre les plaintes pour harcèlement en vertu du *Code des droits de la personne* et le processus d'arbitrage des griefs.
- Les questions soumises au préalable par des membres de l'AIOO seront également examinées. La dernière partie de la téléconférence sera consacrée aux questions des participantes. Pam Mancuso, vice-présidente des droits de la personne et de l'équité de l'AIOO, animera la téléconférence.
- La séance sera présentée par Stephen Flaherty, spécialiste de la *Loi sur l'arbitrage des conflits de travail dans les hôpitaux*, enquêteur agréé, qui a représenté des membres de l'AIOO dans divers griefs liés à des plaintes pour harcèlement.
- Inscription :** Les membres de l'AIOO pourront s'inscrire à la téléconférence par courriel à [registerhre@ona.org](mailto:registerhre@ona.org). Elles devront indiquer leur nom et leur numéro de membre de l'AIOO. Une fois inscrites, les membres recevront une réponse comprenant le numéro de téléphone à composer ainsi que le code d'accès à la conférence.
- L'inscription se déroulera selon le principe du premier arrivé, premier servi. L'AIOO se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions.
- Documents :** Une version électronique de la présentation sur PowerPoint et une étude de cas utilisée dans la présentation seront transmises par courriel aux personnes inscrites avant la téléconférence.
- Questions :** Au moment de s'inscrire à la téléconférence, les membres pourront également soumettre à l'avance les questions qu'elles souhaitent voir aborder durant la présentation.